



RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

Conseil Electoral Provisoire

NOTE DE PRESSE

SÉANCE DE TRAVAIL ENTRE LE CEP, LE MAEC, LE MHAVE ET L'ONI AUTOUR DU VOTE DES HAÏTIENS VIVANT À L'ÉTRANGER

Le Conseil électoral provisoire (CEP) a organisé, le mercredi 27 mai 2026, une séance de travail avec le ministère des Affaires étrangères et des Cultes (MAEC), le ministère des Haïtiens vivant à l'étranger (MHAVE) et l'Office national d'identification (ONI) autour du vote de la diaspora.

Cette séance de travail s'inscrit dans le cadre des travaux préparatoires visant à initier le vote des Haïtiens vivant à l'étranger lors des prochaines compétitions électorales.

Cette rencontre a permis aux participants d'aborder les mécanismes institutionnels à envisager ainsi que les infrastructures à mettre en place afin de faciliter l'exercice du droit de vote des compatriotes de la diaspora. Des questions liées aux dispositifs techniques et logistiques nécessaires à l'organisation des scrutins à l'étranger, notamment, à travers les représentations diplomatiques et consulaires haïtiennes, ont été également soulevées.

Le Conseil électoral provisoire réaffirme son engagement à conduire le processus de manière inclusive et impartiale, en toute indépendance et transparence.

Pétion-ville, le 27 mai 2026.-

Pour authentification : (509) 4420 – 6006

